

SUR LES BANCS DE LA FAC

L'ENSEIGNEMENT À TOUS LES ÂGES : UN ENGAGEMENT MUNICIPAL

Lors de la dernière campagne, engagement a été pris de favoriser l'enseignement à tous les âges de la vie. Quelques mois plus tard, en février 2021, un sondage est lancé auprès du public cible. Il récolte plus de 800 réponses de seniors, qui plébiscitent de favoriser un meilleur accès à l'enseignement supérieur.

Un partenariat est alors impulsé entre les services de la Ville de Nice et de l'Université Côte d'Azur, afin de faire connaître le statut d'auditeur libre et d'accompagner les seniors dans leur demande d'inscription, mais surtout d'élaborer chaque année avec l'Université une offre de cours variée avec des places réservées aux seniors au sein des cours magistraux. Dès septembre 2021 avait lieu la première rentrée du programme "Sur les bancs de la Fac". Ce dispositif répond à une réelle demande puisqu'il s'agit d'enseignements parmi les étudiants et non de conférences dédiées aux seniors.

Depuis, l'offre de cours, le nombre de places, et le nombre de campus partenaires s'élargissent progressivement. La rentrée de septembre 2024 a connu un succès record avec 211 demandes de pré-inscriptions sur quatre campus différents, ce qui dépasse l'objectif de 200 demandes d'ici à la fin du mandat que la Ville s'était fixé.



VILLE DE NICE

Ville de Nice

Ville Membre depuis 2015

Nice (06)

OBJECTIFS :

- Permettre aux seniors d'avoir un accès facilité et accompagné à des enseignements supérieurs, avec le statut d'auditeurs libres, dans différents campus de l'Université Côte d'Azur, et ce pour un tarif raisonnable : 80€ annuels.
- Renforcer le lien intergénérationnel, puisque contrairement aux dispositifs existants (conférences pour seniors) il s'agit là d'assister à un cursus universitaire "classique" et de s'asseoir "sur les bancs de la Fac" aux côtés des étudiants.

PRATIQUE :

- Mise en place d'un partenariat entre la Ville et l'Université pour permettre aux seniors d'avoir un statut d'auditeur libre ;
- Proposition d'une offre pédagogique variée et cohérente, avec un nombre de places réservé au dispositif ;
- Promotion du dispositif ;
- Accompagnement des seniors dans leurs demandes de pré-inscription chaque année ;
- Elargissement progressive de l'offre et évaluations de la satisfaction régulières.

UN PARTENARIAT SOLIDE

La Ville de Nice, via la direction en charge des seniors, se charge de l'accompagnement des usagers pour la phase de pré-inscription durant chaque campagne estivale, ainsi que de la promotion du dispositif. Chaque année, la Ville engage donc une vaste campagne de communication (affichage, mailing, newsletter, réseaux sociaux, promotion dans les établissements), et l'action est régulièrement valorisée dans la presse locale.

L'Université se charge quant à elle de proposer chaque année une offre pédagogique variée et cohérente, en concertation avec ses composantes (Facultés) avec un nombre de places réservées au dispositif. Elle assure la coordination avec les composantes en cours d'année.

Ces deux instances travaillent conjointement pour proposer chaque année davantage de cours, dans différents campus, avec une notion de progression pédagogique, afin de contenter la soif d'apprendre des seniors. Récemment, des cours de master ont d'ailleurs proposé quelques places pour les seniors, ce qui est une nouveauté. De plus, des enquêtes de satisfaction sont régulièrement menées auprès du public senior, notamment pour ajuster l'offre de cours et répondre aux attentes.

Une remise de prix est également organisée en fin de cursus (bien que le statut d'auditeur libre ne soit pas diplômant) pour réunir les seniors ayant participé et leur remettre notamment un certificat honorifique. C'est un moment fort qui valorise les seniors, et en particulier ceux qui n'ont pas d'autres diplômes.



DE NOMBREUSES RÉPERCUSSIONS POSITIVES

Cette action, aujourd'hui pérenne, a un impact très positif. Le caractère intergénérationnel du dispositif est plébiscité par les seniors auditeurs libres qui sont ravis d'apprendre parmi les étudiants. Ils nouent des contacts réels, entre eux, avec les étudiants et avec les professeurs. Ils les retrouvent d'une année sur l'autre, en essayant de suivre une progression pédagogique. De nouvelles solidarités se développent avec les étudiants qui prennent l'habitude de garder la place pour les seniors et de partager les cours.

En plus de l'aspect intergénérationnel, ce projet est une réussite de par ses dimensions sociale et citoyenne. Les seniors peuvent se retrouver dans un environnement inhabituel et créer des liens d'amitié, ce qui prévient l'isolement social, tout en s'impliquant davantage dans la vie de la cité et en accédant à de nouveaux savoirs tout au long de leur vie. Ce dernier point est particulièrement important pour celles et ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures et peuvent à présent y accéder pour la première fois. Le succès du dispositif se traduit dans la hausse des demandes de pré-inscriptions (de 60 en 2021 à 211 en 2024).



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Nice, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com